



## **EXTRAIT**

### **du procès-verbal du Conseil communal**

Séance : du 21 septembre 2021

Présidence : Laurent BALSIGER, Président

\* \* \*

#### **LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES**

- Vu le préavis de la Municipalité N° 20/2021 du 02 août 2021 ;
- Entendu le rapport de la Commission des finances chargée de l'étude de cette affaire ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

#### **Décide**

- 1. d'adopter l'arrêté communal d'imposition pour les années 2022 et 2023 tel que présenté ;**
- 2. de charger la Municipalité de le faire approuver par le Conseil d'État.**

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Epalinges, le 21 septembre 2021.

Le Président :

Laurent BALSIGER

La Secrétaire :

Fabienne GHEZA

